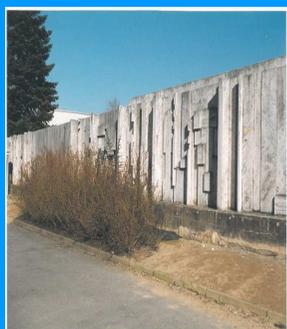


Le lycée est créé en 1967, il a bénéficié en 1988 d'un agrandissement de ses ateliers et en 1989-1990 de la rénovation d'un internat de 140 places.



Le mur-relief du grand sculpteur et académicien François Stahly (1911-2006), réalisé entre 1966 et 1975.



**pmc**  
LYCÉE PROFESSIONNEL  
PIERRE & MARIE CURIE

1 rue Edouard Branly

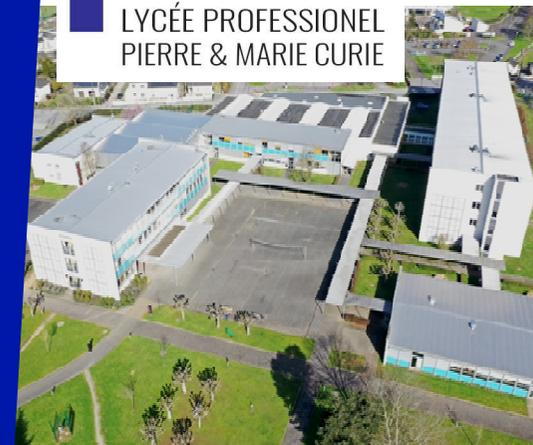
53200 Château-Gontier

Téléphone : 02 43 07 26 35

<https://curie.paysdelaloire.e-lyco.fr/>

Messagerie : [ce.0530040f@ac-nantes.fr](mailto:ce.0530040f@ac-nantes.fr)

**pmc**  
LYCÉE PROFESSIONNEL  
PIERRE & MARIE CURIE



**3è PREPA – METIERS**

**Portes Ouvertes :**  
**Samedi**  
**7 Mars 2020**

**De 9h00 à 13h00**

# 3<sup>ème</sup> PREPA-METIERS

## ✂ Pour qui ?

Après la 4<sup>ème</sup>, la 3<sup>ème</sup> PREPA-METIERS propose aux élèves **volontaires**, prêts à se mobiliser autour d'un projet de formation, un accompagnement dans la construction de leur projet personnel.

## ✂ Pour quoi faire ?

Permettre aux élèves de 3<sup>ème</sup> d'affiner leur parcours de formation et d'orientation.

## ✂ Comment intégrer la 3<sup>ème</sup> PREPA-METIERS ?

Durant l'année de 4<sup>ème</sup>, proposition par l'équipe pédagogique à la famille qui pourra ensuite formuler des vœux dans ce sens au conseil de classe du 3<sup>ème</sup> trimestre.

La proposition est examinée par une commission.

## ✂ Quelles sont les particularités ?

- Heures de découverte professionnelle : visites d'entreprises et de lycées professionnels, rencontres de professionnels...
- Plusieurs stages en entreprises



## ✂ Comment se déroule la formation ?

### Formation :

Durée : une année au lycée professionnel

### Les périodes de formation en entreprises :

3 stages d'une semaine

### Conditions des épreuves à l'examen :

Les élèves passent le Diplôme National du Brevet série Professionnelle.

## ✂ Après la 3<sup>ème</sup> PREPA-METIERS ?

À l'issue de la classe de troisième, **les élèves de « prépa-métiers » participent à la même procédure d'orientation et d'affectation que les autres élèves.** La poursuite d'études se fait, le plus souvent, en seconde professionnelle en lycée ou par la voie de l'apprentissage mais n'exclut pas la voie générale ou technologique des possibilités offertes.



Les **volumes horaires** des enseignements généraux et des enseignements complémentaires sont identiques à ceux des autres classes de troisième, avec quelques **spécificités** :

- Les deux langues sont obligatoires pour ne pas limiter les vœux d'orientation à l'issue de la 3<sup>e</sup> ;
- Les horaires des sciences expérimentales et de la technologie sont aussi globalisés

L'enseignement de **découverte professionnelle** est suivi par tous les élèves.



Horaires applicables aux élèves en 3<sup>e</sup> "Préparatoire à l'enseignement professionnel"

Enseignements	Horaires hebdo
Education physique et sportive	3h
Enseignements artistiques	2h
Français	4h
Histoire-Géographie-Enseignement moral et civique	3h30
Langues vivantes (LV1 et LV2)	5h30
Mathématiques	3h30
Sciences et technologie	4h30
Découverte professionnelle	6h (216h annualisées)
Total (*)	32h dont 4h d'enseignements complémentaires

(\*) S'y ajoutent au moins 10 heures annuelles de vie de classe par niveau.